A l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, et Pascale BOISTARD, secrétaire d'Etat chargée des droits des femmes, ont reçu ce jour le rapport du Conseil supérieur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (CSEP) portant sur le sexisme dans le monde du travail.

Ce rapport décrit les différentes réalités du sexisme au travail, réalité trop souvent déniée ou passée sous silence et qui prend de multiples formes : remarques humiliantes ou dévalorisantes, attitudes de mépris ou de discrimination…

Selon une enquête conduite en 2013 par le CSEP auprès de 15 000 salariés de neuf grandes entreprises françaises, 80% des femmes considèrent être régulièrement confrontées à des attitudes ou décisions sexistes, qui impactent leur confiance en elles, leur bien-être au travail et leurs performances.

Le rapport formule 35 recommandations visant à nommer et combattre le sexisme au travail. Marisol TOURAINE et Pascale BOISTARD ont annoncé ce matin retenir plusieurs axes de travail, notamment :

.

- Améliorer la connaissance du sexisme au travail, via le développement de questions sur le sujet dans les enquêtes pilotées par les administrations ;
- Former les acteurs de l'entreprise et du monde du travail, en leur proposant des modules de sensibilisation et des outils clé-en-main ;
- Valoriser les bonnes pratiques des entreprises qui s'engagent dans de meilleures relations professionnelles entre les hommes et les femmes.

Le CSEP a été missionné par Marisol TOURAINE et Pascale BOISTARD pour la réalisation des outils dont ont besoin les acteurs concernés.

« *Nous voulons agir concrètement auprès des entreprises, en valorisant la lutte contre le sexisme dans le label égalité et en constituant avant l'été un réseau d'entreprises mobilisées pour lutter contre le sexisme, en partageant les meilleurs pratiques* » a déclaré Pascale BOISTARD.

« *Nous devons combattre la loi du silence pour que s'applique la loi de la République. Nous ne pourrons réaliser l'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes tant que ces comportements perdureront. Le traitement du sexisme au travail est une aspiration puissante de la société, et en particulier des femmes qui travaillent. L'objectif principal est de créer une culture organisationnelle d'entreprise exempte de sexisme*
» a conclu Marisol TOURAINE.

Normal 0 21 false false false FR X-NONE X-NONE

/* Style Definitions */ table.MsoNormalTable {mso-style-name:"Tableau Normal"; mso-tstyle-rowband-size:0; mso-tstyle-colband-size:0; mso-style-noshow:yes; mso-style-priority:99; mso-style-parent:""; mso-padding-alt:0cm 5.4pt 0cm 5.4pt; mso-para-margin-top:0cm; mso-para-margin-right:0cm; mso-para-margin-bottom:10.0pt; mso-para-margin-left:0cm; line-height:115%; mso-pagination:widow-orphan; font-size:11.0pt; font-family:"Calibri","sans-serif"; mso-ascii-font-family:Calibri; mso-ascii-theme-font:minor-latin; mso-hansi-font-family:Calibri; mso-hansi-theme-font:minor-latin; mso-fareast-language:EN-US;}